

Enjeu 3	Objectifs généraux	Sous-objectifs	Niveau de priorité	Mesures envisageables et déclinaison par scénario										Secteurs concernés		Type d'action	
				N° mesure	Libellé mesure	Scénario 1			Scénario 2			Scénario 3			prioritaires		variantes
Qualité des milieux aquatiques et de leurs annexes	Atteindre le bon état hydro-morphologique sur les cours d'eau principaux	Poursuivre l'amélioration de la continuité écologique sur les cours d'eau principaux	1	3.10	Poursuivre le programme de restauration de la continuité écologique	Intervenir en priorité sur les ouvrages de l'axe Alagnon et en fermeture des principaux affluents en liste 2 afin de garantir une bonne continuité piscicole depuis l'aval	Intégrer plus largement les affluents classés en liste 2	Intégrer plus largement les affluents (en liste 2 et hors liste 2)	Intervenir en priorité sur les ouvrages de l'axe Alagnon et en fermeture des principaux affluents en liste 2 afin de garantir une bonne continuité piscicole depuis l'aval	Intégrer plus largement les affluents classés en liste 2	Intégrer plus largement les affluents (en liste 2 et hors liste 2)	Intervenir en priorité sur les ouvrages de l'axe Alagnon et en fermeture des principaux affluents en liste 2 afin de garantir une bonne continuité piscicole depuis l'aval	Intégrer plus largement les affluents classés en liste 2	Intégrer plus largement les affluents (en liste 2 et hors liste 2)	Axe Alagnon, affluent RG (CE liste 2)	Affl. Rive droite, CE à enjeux hors liste 2	Gestion/Travaux
						Fixer des objectifs de réalisation et d'effet en matière de continuité (nombre d'ouvrages, objectif de taux d'étagement et/ou de fractionnement)			Fixer des objectifs de réalisation et d'effet en matière de continuité (nombre d'ouvrages, objectif de taux d'étagement et/ou de fractionnement)			Fixer des objectifs de réalisation et d'effet en matière de continuité (nombre d'ouvrages, objectif de taux d'étagement et/ou de fractionnement)			Axe Alagnon, affluent RG (CE liste 2)	Affl. Rive droite, CE à enjeux hors liste 2	Gestion
						Proposer des principes d'aménagement en cohérence avec le SDAGE LB (sans portée juridique)	Encadrer les ouvrages pouvant impacter la continuité écologique (interdiction, limitation, débit minimum ...)		Proposer des principes d'aménagement en cohérence avec le SDAGE LB (sans portée juridique)	Encadrer les ouvrages pouvant impacter la continuité écologique (interdiction, limitation, débit minimum ...)		Proposer des principes d'aménagement en cohérence avec le SDAGE LB (sans portée juridique)	Encadrer les ouvrages pouvant impacter la continuité écologique (interdiction, limitation, débit minimum ...)		Axe Alagnon, affluent RG	Affl. Rive droite	Gestion
						Recommander des modalités de gestion des vannages	Réglementer les ouvertures de vannages		Recommander des modalités de gestion des vannages	Réglementer les ouvertures de vannages		Recommander des modalités de gestion des vannages	Réglementer les ouvertures de vannages		Seuils/barrages ppx avec vannage		
		Maintenir un bon état hydromorphologique des cours d'eau principaux (lit, berges, ripisylves)	2	3.11	Pérenniser la gestion collective et concertée des cours d'eau	Maintien des compétences GEMAPI pour une structure recouvrant l'ensemble du bassin versant (cf. 6.4)			Maintien des compétences GEMAPI pour une structure recouvrant l'ensemble du bassin versant (cf. 6.4)			Maintien des compétences GEMAPI pour une structure recouvrant l'ensemble du bassin versant (cf. 6.4)			Ensemble du bassin versant		Gestion
						Actualiser le plan de gestion actuel des cours d'eau : bilan, diagnostic et prospective	Poursuivre les opérations de restauration et d'entretien des cours d'eau (lit et berges)		Actualiser le plan de gestion actuel des cours d'eau : bilan, diagnostic et prospective	Poursuivre les opérations de restauration et d'entretien des cours d'eau (lit et berges)		Actualiser le plan de gestion actuel des cours d'eau : bilan, diagnostic et prospective	Poursuivre les opérations de restauration et d'entretien des cours d'eau (lit et berges)		Ensemble du bassin versant		Etude/Travaux
			3.12	Encadrer les interventions sur cours d'eau	Développer/renforcer l'information sur les pratiques compatibles avec la préservation des cours d'eau			Développer/renforcer l'information sur les pratiques compatibles avec la préservation des cours d'eau			Développer/renforcer l'information sur les pratiques compatibles avec la préservation des cours d'eau			Ensemble du bassin versant		Sensibilisation	
					Formuler des recommandations sur les pratiques de gestion adaptées	Encadrer (au delà du cadre réglementaire), les travaux/pratiques (IOTAs) pouvant impacter les cours d'eau (ouvrages, intervention sur lit mineur, berges ...)		Formuler des recommandations sur les pratiques de gestion adaptées	Encadrer (au delà du cadre réglementaire), les travaux/pratiques (IOTAs) pouvant impacter les cours d'eau (ouvrages, intervention sur lit mineur, berges ...)		Formuler des recommandations sur les pratiques de gestion adaptées	Encadrer (au delà du cadre réglementaire), les travaux/pratiques (IOTAs) pouvant impacter les cours d'eau (ouvrages, intervention sur lit mineur, berges ...)		Axe Alagnon, affluent RG	Margeride	Sensibilisation/Gestion	
		1	3.13	Identifier l'espace de bon fonctionnement de l'Alagnon	Délimiter et valider l'espace de bon fonctionnement de l'Alagnon aval	Délimiter et valider l'espace de bon fonctionnement de l'Alagnon amont et médian (site CEPA)		Délimiter et valider l'espace de bon fonctionnement de l'Alagnon aval	Délimiter et valider l'espace de bon fonctionnement de l'Alagnon amont et médian (site CEPA)		Délimiter et valider l'espace de bon fonctionnement de l'Alagnon aval	Délimiter et valider l'espace de bon fonctionnement de l'Alagnon amont et médian (site CEPA)		Alagnon (5 secteurs à enjeux)		Etude/Gestion	
					3.14	Préserver l'espace de bon fonctionnement de l'Alagnon	Formuler des préconisations de gestion/protection de cet espace	Prise en compte de cet espace dans les documents d'urbanisme (rapport de compatibilité)	Encadrer (au delà du cadre réglementaire), les travaux/pratiques (IOTAs) pouvant impacter la dynamique fluviale	Formuler des préconisations de gestion/protection de cet espace	Prise en compte de cet espace dans les documents d'urbanisme (rapport de compatibilité)	Encadrer (au delà du cadre réglementaire), les travaux/pratiques (IOTAs) pouvant impacter la dynamique fluviale	Formuler des préconisations de gestion/protection de cet espace	Prise en compte de cet espace dans les documents d'urbanisme (rapport de compatibilité)	Encadrer (au delà du cadre réglementaire), les travaux/pratiques (IOTAs) pouvant impacter la dynamique fluviale	Alagnon médian et aval (5 secteurs à enjeux)	